



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 janvier 2025

Parcoursup, plus de 30 000 places à pourvoir dans l'enseignement agricole

L'enseignement agricole propose plus de 150 formations sur Parcoursup allant du baccalauréat au diplôme d'ingénieur agronome ou vétérinaire. Il couvre plus de 200 métiers, et offre aux diplômés une insertion rapide et durable sur le marché du travail.

Ces voies d'excellence, accessibles à tous les élèves, offrent des réponses aux grands défis que sont le renouvellement des générations d'agriculteurs, les transitions et la souveraineté alimentaire.

Avec 15 000 places en voie scolaire et plus de 15 000 en apprentissage, l'enseignement agricole est un **acteur-clé de la réussite éducative en France. 75 % des diplômés** des formations professionnelles trouvent **un emploi dans les six mois**. Un taux qui atteint **85% pour les BTS agricoles**. Ces cursus donnent accès à des **secteurs dynamiques** comme l'agriculture, l'agroéquipement, l'environnement, l'alimentation et l'aménagement paysager, **qui affichent une forte demande et des opportunités d'emploi stables et attractives.**

Sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, l'enseignement agricole est le **deuxième système éducatif en France**. Administré par la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), il propose des formations techniques et supérieures. Il compte 217 000 élèves, étudiants et apprentis, ainsi que **plus de 800 établissements répertoriés sur Parcoursup**, qui garantissent aux élèves de nombreuses de formations près de chez eux. **Fortement ancrés dans leur territoire, ces établissements** disposent de **192 exploitations agricoles et 38 ateliers technologiques**, outils concrets de mise en pratique des apprentissages, d'expérimentation et d'innovation. L'ouverture à l'international est également un trait significatif : chaque année, **6 000 élèves de l'enseignement agricole participent à des programmes de mobilité Erasmus+.**

Pour Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

« S'engager dans une formation de l'enseignement agricole, c'est s'engager vers des métiers porteurs de sens, qui recrutent et qui vous donneront toutes les clés pour relever les défis du monde de demain. Il n'y a pas de rôle aussi noble que celui de contribuer à nourrir la population. Chacun peut y trouver sa voie et s'épanouir, alors lancez-vous ! »

Places offertes dans l'enseignement agricole

Formation	Apprentissage	Voie scolaire	Total général
BTS Agricole	12 366	13 305	25 671
Certificat de Spécialisation Agricole	3 229	0	3 229
Classe préparatoire scientifique	0	184	184
Formation des écoles d'ingénieurs et paysage	0	1402	1 402
Formations des écoles vétérinaires	0	400	400
Total enseignement agricole	15 595	15 291	30 886

Pour plus d'informations sur les formations proposées et les modalités d'inscription, rendez-vous sur www.laventureduvivant.fr.

Pour des informations sur les journées portes-ouvertes des établissements de l'enseignement agricole, rendez-vous sur <https://educagri.fr/moteurs/jpo>

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv